



## Objectif CO<sub>2</sub> : Les transporteurs s'engagent



### TRANSDEV Loir-et-Cher

Le siège de l'entreprise Transdev Loir-et-Cher est situé à Blois (41).

L'entreprise est représentée par Monsieur Johann ADELL de ORTELLS, directeur.

Nombre de salariés : 215

Nombre de conducteurs : 200

Nombre de véhicules engagés: 182

Activités et principaux contrats : Transdev Loir-et-Cher assure les Transports interurbains, scolaires et à la demande en interurbain pour le conseil régional Centre-Val de Loire ; transports urbains et à la demande urbain pour l'agglomération des territoires Vendômois ; transports à la demande inter-urbain pour Agglopolys ; Transports de salariés, transports de personnes à mobilité réduite et Transports touristiques.

Les actions sélectionnées :

Véhicule : Adaptation de la flotte de véhicules au contexte d'utilisation : optimisation du moteur de la chaîne cinématique, acquisition de véhicules équipés de boîtes robotisées ou automatisées et Euro VI au fur et à mesure des renouvellements, coupure automatique du moteur au ralenti.

Carburant : Amélioration du suivi des consommations collectées par informatique.

Conducteur : Formations régulières à l'éco-conduite, sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs à l'engagement Objectif CO<sub>2</sub> de l'entreprise.

Organisation : Informer les clients de l'engagement de l'entreprise dans Objectif CO<sub>2</sub>, travail collaboratif avec les AOT pour optimiser le réseau de transport public et remontée d'information environnementale aux AOT.

La performance environnementale :

Gain potentiel attendu de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de l'ordre de 80 tonnes.

Gain potentiel de réduction de la consommation de carburant de l'ordre de 25 388 litres.

**TRANSDEV Loir-et-Cher** s'engage sur un objectif de réduction de 5,0 %.

Témoignage :

« Transdev Loir et Cher a décidé de s'engager dans une démarche d'engagement volontaire pour l'environnement selon trois objectifs principaux :

- Pour diminuer les coûts, optimiser le fonctionnement et créer de la cohésion au sein de l'entreprise,
- Pour diminuer notre impact sur l'Environnement en travaillant en étroite collaboration avec les autorités organisatrices,
- Pour valider et maintenir nos actions déjà mises en place. »